## Les courbes en direction du ciel du logo de l’OMPI évoquent le progrès de l’humanité stimulé par l’innovation et la créativité.

WO/GA/58/10

Original : anglais

DATE : 7 avril 2025

**Assemblée générale de l’OMPI**

**Cinquante‑huitième session (27e session ordinaire)**

**Genève, 8 – 17 juillet 2025**

Rapport sur le Comité consultatif sur l’application des droits (ACE)

*établi par le Secrétariat*

1. Au cours de la période considérée, le Comité consultatif sur l’application des droits (ACE) a tenu sa dix‑septième session du 4 au 6 février 2025. Ont pris part à cette session 245 participants représentant 86 États membres, 25 observateurs et l’Union européenne. La session a été présidée par M. Taffy Yiu (Royaume‑Uni). Mme Borana Ajazi (Albanie) et Mme Mercy K. Kainobwisho (Ouganda) ont été élues vice‑présidentes. Le comité a élu M. Tim Werner (Suisse) président et M. Diego Pérez‑Bernal (Paraguay) et Mme Christine Pangilinan‑Canlapan (Philippines) vice‑présidents de la dix‑huitième session de l’ACE.
2. Le programme de travail de la dix‑septième session de l’ACE portait sur les thèmes suivants :
* échange de données d’expérience nationales relatives aux activités de sensibilisation et aux campagnes stratégiques menées pour promouvoir le respect de la propriété intellectuelle auprès du grand public, notamment les jeunes, conformément aux priorités des États membres dans le domaine éducatif, entre autres;
* échange de données d’expérience nationales relatives aux mécanismes institutionnels associés aux politiques et systèmes d’application des droits de propriété intellectuelle, notamment les mécanismes permettant de régler les litiges de propriété intellectuelle d’une manière équilibrée, globale et efficace;
* échange de données d’expérience nationales relatives à l’assistance fournie par l’OMPI dans le domaine législatif, notamment l’élaboration de lois nationales sur l’application des droits qui tiennent compte des éléments de flexibilité, du niveau de développement, des différences entre les traditions juridiques et de l’usage abusif des procédures d’application de la loi, compte tenu du contexte plus large de l’intérêt général et conformément aux priorités des États membres; et
* échange d’exemples de réussite concernant le renforcement des capacités et l’appui de l’OMPI en faveur des activités de formation à l’échelle nationale et régionale à l’intention des organismes et des fonctionnaires nationaux, conformément aux recommandations pertinentes du Plan d’action pour le développement et au mandat de l’ACE.
1. Le programme de travail comprenait 30 exposés présentés par des experts, deux débats d’experts et quatre exposés présentés par le Secrétariat (documents WIPO/ACE/17/4 à WIPO/ACE/17/18[[1]](#footnote-2)).
2. Au titre du point A du programme de travail intitulé “Échange de données d’expérience nationales relatives aux activités de sensibilisation et aux campagnes stratégiques menées pour promouvoir le respect de la propriété intellectuelle auprès du grand public, notamment les jeunes, conformément aux priorités des États membres dans le domaine éducatif, entre autres”, deux exposés ont été présentés, notamment “Fonctionnement neuropsychologique et cognitif des contrefacteurs (fraudeurs) : perspective de la psychologie légale et médico‑légale” par M. Javier Morales, président et consultant principal auprès de CCG – Psyche Legalis à San Juan (Porto Rico); et “Élaboration et application au Royaume‑Uni d’enquêtes auprès des consommateurs sur les actions de lutte contre la contrefaçon – Étude de cas au Royaume‑Uni” par Mme Tamsyn Wedlake‑James, responsable de la recherche et de l’analyse en matière d’application des droits et de lutte contre la contrefaçon, Office de la propriété intellectuelle du Royaume‑Uni (documents [WIPO/ACE/17/4](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=639946) et [WIPO/ACE/17/5](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=640423)). En outre, trois États membres ont partagé leurs données d’expérience nationales en matière de sensibilisation à l’importance du respect de la propriété intellectuelle à travers les contributions ci‑après : “État d’avancement des initiatives nationales de sensibilisation concernant les produits de contrefaçon”, présentée par le Japon; “Campagne de sensibilisation à la lutte contre la contrefaçon et le piratage : approche stratégique visant à faire mieux connaître la propriété intellectuelle aux Philippines et à encourager le respect des droits de propriété intellectuelle”, présentée par les Philippines; et “Initiatives de sensibilisation à la propriété intellectuelle menées par le Ministère des micro, petites et moyennes entreprises de l’Inde”, présentée par l’Inde (document [WIPO/ACE/17/6](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=640579)). Un débat a eu lieu sur le “Rôle de l’enseignement de la propriété intellectuelle aux fins de la promotion du respect de la propriété intellectuelle et sur l’application effective des droits de propriété intellectuelle”, animé par Mme Mercy K. Kainobwisho, directrice générale de l’enregistrement du Bureau des services d’enregistrement de l’Ouganda (document [WIPO/ACE/17/7](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=640431)), au cours duquel des experts de l’Inde, du Royaume‑Uni et de l’Office de l’Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO) ont fait part de leurs vues et de leurs données d’expérience. En outre, un État membre et un observateur ont présenté leurs stratégies et campagnes de sensibilisation : “Campagne de sensibilisation sur les médias sociaux en collaboration avec des influenceurs – *Only Genuine X Copy*” par la Commission des sociétés et de la propriété intellectuelle (CIPC) (Afrique du Sud); et “Campagne ‘Attention aux faux’ de l’INTA – Une approche multidimensionnelle de sensibilisation des jeunes consommateurs à la contrefaçon” par l’Association internationale pour les marques (INTA) (document [WIPO/ACE/17/8](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=640600)).
3. Au titre du point B du programme de travail “Échange de données d’expérience nationales relatives aux mécanismes institutionnels associés aux politiques et systèmes d’application des droits de propriété intellectuelle, notamment les mécanismes permettant de régler les litiges de propriété intellectuelle d’une manière équilibrée, globale et efficace”, les exposés ont été regroupés en sept thèmes :
	* 1. Application des droits de propriété intellectuelle : préserver les PME, l’innovation et la croissance économique. Un État membre et un observateur ont fait part de leur expérience : “Pratiques locales en matière d’application administrative des droits de propriété intellectuelle à l’appui du développement innovant des entreprises” par l’Office de la propriété intellectuelle de la province du Zhejiang (Chine); et “Preuve des risques liés au commerce illicite de produits de contrefaçon pour les petites et moyennes entreprises” par l’Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (document [WIPO/ACE/17/9](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=640581)). Les délégations de la Chine et de l’Union européenne, ainsi que le représentant de Crop Life International ont participé au débat qui a suivi.
		2. Nouvelle législation nationale. Deux États membres ont fait part de leur expérience : “Rôle de l’AGCOM dans la protection du droit d’auteur en ligne : Lutter contre le piratage des événements en direct” par Mme Bianca Terracciano, Direction des services numériques, Autorité italienne des communications (AGCOM) (Italie); et “Moyens de faire respecter le droit d’auteur dans l’environnement numérique – Une nouvelle législation en matière de droit d’auteur” par Mme Borana Ajazi, directrice du Bureau du droit d’auteur au Ministère de l’économie, de la culture et de l’innovation (Albanie) (document [WIPO/ACE/17/11](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=640573)).
		3. Utilisation d’applications et de plateformes de téléchargement d’applications à des fins d’activités portant atteinte aux droits de propriété intellectuelle. L’EUIPO a présenté un exposé : “Défis à relever et pratiques recommandées dans la prévention de l’utilisation d’applications et de plateformes de téléchargement d’applications à des fins d’activités portant atteinte aux droits de propriété intellectuelle” par M. Antoine Aubert, spécialiste de la propriété intellectuelle dans l’environnement numérique, Observatoire européen des atteintes aux droits de propriété intellectuelle, EUIPO (Espagne) (document [WIPO/ACE/17/12](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=640791)).
		4. Efficacité et moyens juridiques et techniques d’exécution des ordonnances de blocage de sites Web. Une étude réalisée à la demande du secrétariat de l’ACE a été présentée : “Étude sur l’efficacité et les moyens juridiques et techniques d’exécution des ordonnances de blocage de sites Web” par M. Juan Rotger, conseiller juridique principal à la Danish Rights Alliance (RettighedsAlliancen) (Danemark) (documents [WIPO/ACE/17/13](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=641183) et [WIPO/ACE/17/13](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=640932)/EX). Deux entités du secteur privé et deux États membres ont également fait part de leur expérience et de leurs pratiques recommandées en matière d’injonctions de blocage de sites et d’injonctions sans qu’une faute ait été commise : “Meilleures pratiques en matière de blocage de sites” par Mme Karyn A. Temple, vice‑présidente exécutive principale et conseillère juridique au niveau mondial, Motion Picture Association (MPA) (États‑Unis d’Amérique); “Lutter contre le piratage des œuvres musicales : le rôle des intermédiaires” par Mme Elena Blobel, directrice, Contentieux mondial, Fédération internationale de l’industrie phonographique (IFPI) (Royaume‑Uni); “Le rôle et les travaux du Comité administratif grec de lutte contre le piratage en ligne des événements en direct” par Mme Maria Daphne Papadopoulou, directrice par intérim de l’Organisation hellénique du droit d’auteur (HCO) (Grèce); et “Opération Jianwang (Sword Net) : 20 ans de renforcement du système de protection du droit d’auteur en ligne en Chine” par Mme Ye Tingting, directrice adjointe de la Division de la supervision et de l’application des droits, Département du droit d’auteur, Administration nationale du droit d’auteur de la Chine (Chine) (document [WIPO/ACE/17/14](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=640471)). Les exposés ont été suivis d’une table ronde sur le thème du blocage de sites et des injonctions émises sans qu’une faute ait été commise, animée par M. Rotger. La délégation de la Fédération de Russie et des représentants de l’Association européenne des marques (AIM) et de l’Association littéraire et artistique internationale (ALAI) ont pris part au débat qui a suivi.
		5. Médiation et règlement extrajudiciaire des litiges. Deux États membres ont fait part de leur expérience : “Le règlement amiable comme mécanisme de règlement extrajudiciaire des litiges de propriété intellectuelle : L’expérience du Kenya en ce qui concerne la loi sur la lutte contre la contrefaçon” par M. Robi Mbugua Njoroge King’a, directeur exécutif et directeur général de l’Autorité de lutte contre la contrefaçon (Anti Counterfeit Authority (ACA)) (Kenya); et “La médiation, mode extrajudiciaire de règlement des litiges liés à l’application des droits au Paraguay, et la collaboration entre la Direction nationale de la propriété intellectuelle et le Centre d’arbitrage et de médiation de l’OMPI” par M. Diego Pérez Bernal, directeur général chargé de l’application des droits à la Direction nationale de la propriété intellectuelle (DINAPI) (Paraguay) (document [WIPO/ACE/17/15](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=640337)). Les délégations de l’Algérie et des Philippines ont participé au débat qui a suivi.
		6. Régimes d’application des droits de propriété intellectuelle : cadres nationaux et partenariats internationaux. Sept États membres ont fait part de leur expérience : “Procédure simplifiée pour la destruction des marchandises portant atteinte à la propriété intellectuelle conditionnées en petits envois” par M. Tim Werner, conseiller juridique, Institut fédéral de la propriété intellectuelle de la Suisse; “Suivre l’argent et le crime organisé” par le sergent‑détective Robert Madden, Unité nationale de lutte contre les atteintes à la propriété intellectuelle (NIPCU), Bureau national d’enquêtes criminelles de la Garda (Irlande); “Nécessité d’une coopération internationale en matière d’application des droits dans la lutte contre les atteintes transfrontalières au droit d’auteur” par Mme Keiko Momii, directrice du Bureau du droit d’auteur du Japon, Agence des affaires culturelles, Gouvernement du Japon; “Approche adoptée par la République de Corée pour améliorer l’application des droits de propriété intellectuelle au moyen de la coopération internationale” par Mme Jia Kim, consultante chargée des enquêtes (Ministère public), détachée auprès du Bureau de coopération et de protection de la propriété intellectuelle, Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO) (République de Corée); “La Chine continue de renforcer la protection de la propriété intellectuelle par l’application administrative des droits” par M. Yang Weitao, directeur adjoint, Division de l’inspection III, Bureau d’inspection et d’application de la loi, Administration d’État pour la réglementation du marché (Chine); “Enseignements tirés de la pandémie de COVID‑19 : l’augmentation de la contrefaçon et du piratage et l’effet de la pression économique sur l’attitude des consommateurs à l’égard des produits de contrefaçon” par M. Roger A. Hildebrandt, chef du service “Promotion de l’utilisation de la propriété intellectuelle”, Office allemand des brevets et des marques, et “Alliances et coopération public‑privé en matière de lutte contre le piratage : progrès et perspectives – l’expérience du Pérou” par M. Fausto Vienrich Enríquez, directeur du Département du droit d’auteur, Institut national pour la défense de la concurrence et la protection de la propriété intellectuelle (INDECOPI) (Pérou) (document [WIPO/ACE/17/16](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=640409)). Les délégations de la République de Corée, de la Fédération de Russie, de l’Indonésie, du Paraguay et de Tonga, ainsi que le représentant de la Commission économique eurasienne (CEEA) ont participé au débat qui a suivi.
		7. Outils technologiques pour lutter contre le piratage numérique et la contrefaçon. Deux contributions ont été présentées par une entité du secteur privé et un observateur : “Pourquoi les technologies de pointe sont essentielles pour prévenir en temps réel les atteintes à la propriété intellectuelle” par M. Pedro Bravo, responsable de la protection du contenu, NOS Technology (Portugal); et “La solution EBSI‑ELSA pour l’authentification des produits fondée sur la chaîne de blocs” par Mme Claire Castel, responsable du Service “Sensibilisation et connaissance de la propriété intellectuelle”, EUIPO (Espagne) (document [WIPO/ACE/17/17](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=640580)).
		8. Outre les exposés et la table ronde sur les sept thèmes susmentionnés, le Secrétariat a procédé à une démonstration du catalogue des documents de l’ACE récemment lancé et a présenté IP‑YES!, la stratégie de l’OMPI pour l’autonomisation des jeunes en matière de propriété intellectuelle.
4. Il n’y a pas eu de contributions ou d’interventions au titre du point C du programme de travail intitulé “Échange de données d’expérience nationales relatives à l’assistance fournie par l’OMPI dans le domaine législatif, notamment l’élaboration de lois nationales sur l’application des droits qui tiennent compte des éléments de flexibilité, du niveau de développement, des différences entre les traditions juridiques et de l’usage abusif des procédures d’application de la loi, compte tenu du contexte plus large de l’intérêt général et conformément aux priorités des États membres”.
5. Au titre du point D du programme de travail intitulé “Échange d’exemples de réussite concernant le renforcement des capacités et l’appui de l’OMPI en faveur des activités de formation à l’échelle nationale et régionale, pour les organismes et les fonctionnaires nationaux, conformément aux recommandations pertinentes du Plan d’action pour le développement et au mandat de l’ACE”, le Secrétariat a présenté conjointement un exposé avec M. Nawaf Ibrahim Sulaiman Alhammad, directeur du Département de l’inférence, chef du Département des enquêtes préliminaires, Autorité saoudienne de la propriété intellectuelle (SAIP) (Arabie saoudite), à savoir : “Projet impact de renforcement des capacités : mise en place d’un mécanisme durable d’application des droits de propriété intellectuelle” (document [WIPO/ACE/17/18](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=640823)).
6. Le comité a pris note de l’exposé présenté par le Secrétariat sur les activités récentes de l’OMPI dans le domaine de la promotion du respect de la propriété intellectuelle, orientées par le programme et budget pour l’exercice 2024‑2025, les recommandations nos 40 et 45 du Plan d’action de l’OMPI pour le développement, le pilier stratégique n° 2 (Rassembler et nouer des partenariats avec les parties prenantes pour façonner l’avenir de l’écosystème mondial de la propriété intellectuelle) du Plan stratégique à moyen terme (PSMT) de l’OMPI pour 2022‑2026, ainsi que le résultat escompté 2.3 (Dialogue et coopération au niveau international en matière de promotion du respect de la propriété intellectuelle) du PSMT.
7. En ce qui concerne les travaux futurs, le comité est convenu de poursuivre, à sa dix‑huitième session, l’examen du programme de travail actuel (voir le paragraphe 2). La délégation de la Colombie, parlant au nom du Groupe des pays d’Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC) et appuyée par les délégations du Brésil, du Chili, de l’Iran (République islamique d’), du Mexique et de la République dominicaine, a proposé d’inclure le thème de la contrefaçon dans le secteur de la biotechnologie dans le deuxième des quatre points du programme de travail convenu. La délégation du Kenya, parlant au nom du groupe des pays africains, a également appuyé la proposition.
8. La délégation du Royaume‑Uni, parlant au nom du groupe B, a pris bonne note de la proposition tout en exprimant des réserves à son égard. Ces réserves ont été reprises par les délégations de l’Estonie et de la Pologne, parlant respectivement au nom du groupe des États d’Europe centrale et des États baltes et de l’Union européenne et de ses États membres. Après des consultations informelles, un accord a été trouvé sur l’organisation d’un débat à la dix‑huitième session de l’ACE sur le thème “L’impact des atteintes à la propriété intellectuelle dans le secteur de la biotechnologie” (document [WIPO/ACE/17/19 Rev.2](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=640910)).
9. *L’Assemblée générale de l’OMPI est invitée à prendre note du “Rapport sur le Comité consultatif sur l’application des droits (ACE)” (document WO/GA/58/10).*

[Fin du document]

1. Disponibles à l’adresse suivante : <https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=84728>. [↑](#footnote-ref-2)